

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18
Version: 6.0

page: 1/13
(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Pristine WG Fongicide

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit phytosanitaire, fongicide

* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF CORPORATION
100 Park Avenue
Florham Park, NJ 07932, USA

Adresse de contact:
BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
Mississauga, ON L5R 4H1
CANADA
Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

Formule brute: C₁₈ H₁₂ Cl₂ N₂ O ; C₁₉ H₁₈ Cl N₃ O₄
famille chimique: produit phytosanitaire, fongicide, granulés dispersibles dans l'eau
PCP # 27985/28961
Synonyme: pyraclostrobin + boscalid

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Acute Tox.	4 (par voie orale)	Toxicité aiguë
Eye Dam./Irrit.	2B	Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18

page: 2/13

Version: 6.0

(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

Aquatic Acute	1	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	1	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Poussière combustible	Poussière combustible (1)	Poussière combustible

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H320	Peut former une concentration de poussières combustibles dans l'air.
H302	Provoque une irritation des yeux.
H400	Nocif en cas d'ingestion.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264	Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P391	Recueillir le produit répandu.
P337 + P311	Si l'irritation oculaire persiste : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseil de Prudence (Élimination):

P501	Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
------	--

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Boscalid techn.

Numéro CAS: 188425-85-6

Teneur (W/W): 25.2 %

Synonyme: Pas de données disponibles.

pyraclostrobin

Numéro CAS: 175013-18-0

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18
Version: 6.0

page: 3/13
(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

Teneur (W/W): 12.8 %
Synonyme: Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Kaolin

Numéro CAS: 1332-58-7
Teneur (W/W): 3.0 - 5.0%
Synonyme: Pas de données disponibles.

Silica gel, precipitated, crystalline free

Numéro CAS: 112926-00-8
Teneur (W/W): 10.0 - 15.0%
Synonyme: Silica gel, precipitated, crystalline free

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.

Lorsque en contact avec la peau:

Retirer les vêtements souillés. Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes. Secours médical.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. Consulter un médecin.

Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18
Version: 6.0

page: 4/13
(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:
monoxyde de carbone, Chlorure d'hydrogene, Dioxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre, composé organo-chloré, composés de silice
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter le dégagement de poussières. Ramasser par un moyen mécanique. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18

Version: 6.0

page: 5/13

(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs. Le matériel électrique doit être conforme au code électrique national. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement. Une décharge électrostatique pourrait causer l'inflammation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Kaolin	OSHA PEL	CTR 5 mg/m ³ Fraction respirable ; CTR 15 mg/m ³ Poussière totale ; VME 5 mg/m ³ Fraction respirable ; VME 10 mg/m ³ Poussière totale ;
	ACGIH TLV	VME 2 mg/m ³ Fraction respirable ; La valeur vaut pour les particules qui ne contiennent pas d'amiante et moins de 1% de silice cristalline.

Conception d'installations techniques:

Des mesures d'ingénierie devraient être utilisées autant que possible afin de réduire le besoin d'équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Porter un appareil respiratoire à filtre de particules approuvé par le NIOSH (ou équivalent) si la ventilation est inappropriée pour le contrôle des poussières.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18
Version: 6.0

page: 6/13
(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long en plus des autres équipements de protection individuelle indiqués. Le lieu de travail devrait être pourvu d'une douche et d'un dispositif de rinçage oculaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Les équipements de protection individuelle devraient être décontaminés avant réutilisation. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	granulés, extrudé(s)	
Odeur:	odeur modérée, de fumée	
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.	
Couleur:	brun(e)	
Valeur du pH:	env. 6 - 8 (1 %(m), 20 °C) (sous forme de suspension)	
Point de fusion:	env. 56 °C	
Point d'ébullition:	Le produit n'a pas été testé.	
Point d'éclair:	Non applicable, le produit est un solide.	
Inflammabilité:	pas facilement inflammable	(Directive 84/449/CEE, A.10)
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
SADT:	> 75 °C Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4, 28.4.4)	
Pression de vapeur:	non applicable	
Densité:	env. 1.51 g/cm ³ (20 °C)	(Ligne directrice 109 de l'OCDE)
Densité apparente:	600 kg/m ³ 689 kg/m ³ Densité apparente après compactage	
Densité de vapeur:	non applicable	
Température d'auto-inflammation:	328 °C	(Directive 92/69/CEE, A.16)
Décomposition thermique:	150 °C, 350 kJ/kg (DSC (OECD 113))	
	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.	

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18
Version: 6.0

page: 7/13
(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

Viscosité dynamique:	Non applicable, le produit est un solide.
Solubilité dans l'eau:	dispersible
Vitesse d'évaporation:	non applicable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:
non comburant (Directive 92/69/CEE, A.17)

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est chimiquement stable.

Une polymérisation dangereuse n'a pas lieu. Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter les températures extrêmes. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter toute contamination. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter le stockage prolongé. Ce produit peut former un mélange explosif si : 1. la poussière est en suspension dans l'atmosphère sous forme de nuage; ET 2. la concentration de poussière est supérieure à la limite inférieure d'explosion (LIE); ET 3. la concentration limite d'oxygène est dépassée.

Matières incompatibles

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:
150 °C, 2 K/min (DSC (OECD 113))

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18
Version: 6.0

page: 8/13
(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Légèrement toxique après une seule ingestion. Légèrement toxique après un contact cutané de courte durée. Relativement non toxique après une inhalation de courte durée.

Par voie orale

Type de valeur: DL50
espèce: rat
Valeur: env. 1,490 mg/kg

Inhalation

Type de valeur: CL50
espèce: rat
Valeur: > 5.4 mg/l
durée d'exposition: 4 h
Aucune mortalité n'a été constatée.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50
espèce: rat
Valeur: > 2,000 mg/kg
Aucune mortalité n'a été constatée.

Evaluation des autres effets aigus

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):
Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Peut entraîner de légères irritations aux yeux. Non-irritant pour la peau.

Oeil

espèce: lapin
Résultat: légèrement irritant
Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

test de Buehler modifié

espèce: cobaye
Résultat: non sensibilisant

Danger par Aspiration

Pas de danger par aspiration attendu. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Aucun effet chronique connu.

Données relatives à : *Boscalid techn.*

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18
Version: 6.0

page: 9/13
(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant. La substance peut causer des dommages de l'épithélium olfactif en cas d'nhalation répétée.

Données relatives à : Kaolin

Evaluation de la toxicité après administration répétée: L'inhalation répétée de particules/poussières alvéolaires peut entraîner des dégâts aux poumons

Données relatives à : Silica gel, precipitated, crystalline free

Evaluation de la toxicité après administration répétée: A la suite d'inhalations répétitives de fortes doses, la substance peut causer des lésions aux poumons.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Boscalid techn.

Evaluation du caractère cancérogène: La substance a provoqué des tumeurs de la thyroïde lors d'études à long terme sur les rats. L'effet est causé par un mécanisme spécifique chez l'animal qui n'a pas d'équivalent chez l'homme. Dans les études à long terme réalisées avec des souris par administration avec les aliments, la substance n'a pas eu d'effet cancérogène.

Données relatives à : Kaolin

Evaluation du caractère cancérogène: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) a classé cette substance dans le groupe A4 - non classé en tant que cancérogène humain.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Troubles médicaux aggravés par la surexposition

Les personnes ayant déjà des maladies affectant l'appareil respiratoire, la peau ou les yeux sont plus sensibles à des expositions excessives.

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18
Version: 6.0

page: 10/13
(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique (effet aigu) pour les poissons. Très toxique (effet aigu) chez les invertébrés aquatiques. Toxique de façon aiguë pour les plantes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 0.042 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Ligne directrice 203 de l'OCDE)

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 0.08 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

Plantes aquatique(s)

ErC50 (72 h) 4.99 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

CE10 (72 h) 1.29 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Effets chroniques sur poissons

Données relatives à : *Boscalid techn.*

NOEC (97 j) 0.116 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Données relatives à : *Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester*

NOEC (98 j) env. 0.00235 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : *Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester*

NOEC (21 j) 0.004 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

NOEC (28 j) 0.00128 mg/l, *Mysidopsis bahia* (OPP 72-4 (Directive-EPA), Écoulement.)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Evaluation de la toxicité terrestre

Forte possibilité de non nocivité à effets aigus pour les organismes terrestres.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Données relatives à : *Boscalid techn.*

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : *Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester*

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18
Version: 6.0

page: 11/13
(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Boscalid techn.

*Facteur de bioconcentration: 57 - 70 (28 j), Oncorhynchus mykiss
Ne s'accumule pas dans les organismes.*

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

*Facteur de bioconcentration: 379 - 507, Oncorhynchus mykiss (Méthode OCDE 305)
L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Boscalid techn.

*Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

*Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Données sur l'élimination

Élimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Élimination des emballages:

Rincer le conteneur ou le revêtement selon les besoins pour l'élimination. Ajouter des résidus de rinçage pour vaporiser le réservoir. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Respecter les préconisations complémentaires figurant sur l'étiquette du produit.

14. Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18
Version: 6.0

page: 12/13
(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

Transport terrestre TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime IMDG

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3077
Étiquette de danger: 9, EHSM
Polluant marin: OUI
Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE
DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(contient BOSCALID, PYRACLOSTROBINE)

Sea transport IMDG

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3077
Hazard label: 9, EHSM
Marine pollutant: YES
Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains
BOSCALID, PYRACLOSTROBIN)

Transport aérien IATA/ICAO

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3077
Étiquette de danger: 9, EHSM
Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE
DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(contient BOSCALID, PYRACLOSTROBINE)

Air transport IATA/ICAO

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3077
Hazard label: 9, EHSM
Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains
BOSCALID, PYRACLOSTROBIN)

Autres informations

Le produit peut être expédié en tant que produit non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 Kg ou moins, conformément aux dispositions de divers organismes de réglementation :

ADR, RID, ADN : Disposition spéciale 375 ;
IMDG : 2.10.2.7 ;
IATA : A197 ;
TMD : Disposition spéciale 99(2) ;
49CFR : §171.4 (c) (2).

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA non bloqué / listé

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

NFPA Code de danger:

Santé: 1 Feu: 1 Réactivité: 0 Spécial:

Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Fiche de données de sécurité

Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2020/12/18
Version: 6.0

page: 13/13
(30276867/SDS_CPA_CA/FR)

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité conformes au GHS. Voici les informations sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

AVERTISSEMENT:

Contient l'allergène sulfite(s).

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

NOCIF SI AVALÉ.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations

FDS rédigée le: 2020/12/18

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ